

Nieul-sur-Mer, Direction générale des services

Vœux du maire 2018

Discours de cérémonie – lundi 15 janvier 2018



Monsieur le Député, cher Olivier
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération, cher Jean-François
Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux,
Mesdames et Messieurs les maires et élus voisins,
Mesdames et Messieurs les présidents d'association ou leurs représentants,
Messieurs les directeurs d'école,
Mesdames et Messieurs, membres du conseil des sages
et à tous les jeunes gens, membres du conseil des enfants,
Je salue également les représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers,
Monsieur le Curé
ainsi que tous les élus du conseil municipal
et l'ensemble des cadres et des agents de la commune et du CCAS,
Je salue enfin toutes celles et tous ceux présents ce soir,

(Diapo 1 : photo d'accueil)

Une fois n'est pas coutume, je voudrai débiter cette cérémonie des vœux en souhaitant la bienvenue à toutes celles et tous ceux qui ont rejoint la commune au cours de l'année 2017 et qui donc, **pour la première fois**, sont dans cette salle ce soir. Bienvenue aux nouveaux membres actifs des associations, bienvenue aux nouveaux collaborateurs et partenaires institutionnels de la commune qui ont été conviés ce soir, bienvenue évidemment aux nouveaux agents municipaux.

J'ai envie de vous dire : déjà 2018 !

Je ne sais pas si vous avez la même impression que moi mais j'ai le sentiment, pas toujours agréable, que le temps est devenu hémophile et qu'il coule de plus en plus vite. 2017 est passée à une vitesse folle et nous avons, tout au long de ses douze mois, couru pour essayer de tenir les échéances, faire avancer les multiples dossiers qui se superposent, coordonner les affaires de la commune avec celles de l'Agglomération. Parce que 2017 fut, comme chaque année qui passe, une année mouvementée, une année riche, une année complexe bref, une année « chargée ».

Les affaires d'une commune relèvent de la clause de compétence générale ; autrement dit les champs de compétence sont multiples et variés et lorsque la commune ne gère pas en direct un dossier, elle intervient toujours en appui ou en relai des affaires de la Communauté d'Agglomération. En d'autres termes une commune est sur tous les fronts ou presque. Et dans ce partenariat de chaque instant avec la CdA, je souhaite souligner l'excellente collaboration qui règne entre la commune, les services de l'Agglomération et Monsieur le Président.

Au milieu de ce foisonnement de dossiers, communaux et intercommunaux, une ligne directrice a émergé tout au long de l'année écoulée : celle du développement durable.

(Diapo 2 : « année durable »)

Dès le 1^{er} janvier 2017 la loi Labbé est entrée en vigueur interdisant aux communes l'utilisation de produits phytosanitaires sur les espaces publics. Nous avons anticipé l'abandon progressif des produits chimiques il y a plusieurs années avec la charte Terre Saine mais l'entrée en vigueur anticipée de cette loi a, il faut bien le reconnaître, bouleversé nos façons de gérer le domaine et les espaces publics ainsi que nos méthodes de travail. Il a donc fallu sensibiliser et inciter au changement des mentalités parce que le cadre de vie et la santé publique sont l'affaire de tous. Nous en sommes convaincus. Nous avons demandé aux Nieulais et Nieulaises de participer à cet effort d'entretien en désherbant chacun pour ce qui le concerne, son trottoir. Certains s'y sont mis, d'autres vont s'y mettre. Pourtant comme toutes les communes, Nieul ne pourra pas faire face **seule** à ce changement même si des efforts supplémentaires ont été faits de notre part aussi : les procédures de travail des agents ont été revues et adaptées (et à ce titre je remercie les agents pour la qualité de leur travail) et un effort financier important a été fait afin de recourir à des entreprises privées pour apporter du renfort à l'équipe des espaces verts qui ne peut couvrir seule les 11 km² de la commune.

(Diapo 3 : extinction EP nocturne)

Une autre étape a été franchie le 15 mai avec l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h30. Nous en attendons des économies évidemment mais nous en attendons **surtout** un confort et un respect pour la faune et la flore. J'étais moi-même réticent (mais pas opposé) à cette mesure : la crainte du changement peut-être, la peur des conséquences en terme de sécurité ... aujourd'hui, j'en suis devenu le premier

défenseur. Et je peux vous assurer, chiffres de la gendarmerie à l'appui, qu'il n'y a pas plus de petite délinquance qu'avant, ni d'agression, ni d'accident ... Peu d'habitants se sont manifestés en mairie pour faire part de leur mécontentement ; nombreux en revanche ont été celles et ceux qui ont salué la démarche et s'en sont réjouis.

Supprimer les produits chimiques, réduire la consommation d'énergie, mais aussi limiter l'utilisation du papier. Nous avons tout au long de l'année accentué notre démarche volontaire de dématérialisation des procédures administratives. Limiter au maximum les impressions, les mises sous enveloppe, les affranchissements, envoyer les courriers et les documents (comme par exemple l'invitation pour cette soirée) par mail, dématérialiser les pièces administratives avec les autres administrations locales ou d'Etat mais aussi tous les documents adressés en interne. Nous avons ainsi divisé par 10 les commandes d'enveloppes et par deux le coût des affranchissements. Selon la préfecture, Nieul-sur-Mer est l'une des premières communes du Département à avoir dématérialisé à 100% le conseil municipal. Dans ce domaine tout n'est pas fait ; l'administration y travaille encore car il reste des solutions à trouver.

(Diapo 4 : nouveau plan de fleurissement en 3 actes)

Toujours dans le développement durable, la commission Environnement conduite par Marc Maigné, adjoint délégué, a initié un nouveau plan de fleurissement en 3 actes. L'objectif est complexe : faire concilier une volonté d'embellissement de la commune avec les contraintes environnementales que sont le désherbage manuel, le réchauffement du climat et la raréfaction des réserves d'eau. Depuis le mois de mai, Nieul, comme toutes les communes locales, est contrainte de réduire ses arrosages. Alors il faut s'adapter en modifiant les types de fleurs, en limitant les annuelles, en minéralisant les massifs et en installant l'arrosage au goutte-à-goutte, une démarche nouvelle initiée pour l'arrosage des bacs accrochés aux fenêtres de la mairie.

(Diapo 5 : Enfance Jeunesse)

Le développement durable passe également par l'enfance et la jeunesse. En 2016 nous avons initié dans les cantines une vaste campagne de sensibilisation contre le gaspillage. Cette action a été poursuivie en 2017. Trier, ne pas gaspiller, composter, autant de gestes écocitoyens que nos jeunes écoliers apprennent à faire au quotidien et à relayer autour d'eux. Et ça marche. Nos actions ont été reprises par le conseil

d'enfants, que je salue au passage, qui a mis en place au cours de l'été une journée écocitoyenne dans le parc ainsi qu'une randonnée découverte du marais.

En restauration scolaire nous avons continué à travailler avec notre prestataire sur des menus de saison en privilégiant les produits locaux et les circuits courts. Après l'introduction du pain bio, ce seront les fruits et les œufs en 2018 qui seront issus de filière sans traitement. Le surcout engendré par cette politique du bio et du local est compensé par les économies réalisées par la réduction du gaspillage.

(Diapo 6 : Urbanisme durable)

Penser développement durable passe nécessaire par les questions d'urbanisme et de construction de la ville. En 2017 s'est tenue la première réunion publique pour le projet d'écoquartier du Champ Pinson, un projet phare de 400 logements. Je le redis devant vous, il ne s'agit pas d'une cité-dortoir ni d'une ville nouvelle, il ne s'agit pas d'une extension galopante, il s'agit d'un nouveau quartier qui viendra agrandir la commune comme le fit le quartier du Fief Arnaud dans les années '80. Ce projet d'écoquartier, qui s'étalera sur 7 à 8 ans, est ambitieux car intégrer les contraintes environnementales et sociales dans la ville n'est pas si simple : cela passe par de la mixité sociale, par des liaisons douces, par de nouveaux aménagements. La population a été associée à ses réflexions dans le cadre d'ateliers participatifs en novembre, ateliers qui ont permis d'entendre leurs questions et leurs idées pour ensuite les intégrer dans le programme d'aménagement. J'ai d'ailleurs le plaisir de vous informer que Monsieur le Préfet vient de signer l'arrêté déclarant d'utilité publique l'ensemble de l'opération du Champ Pinson, cet arrêté constitue une étape essentielle à l'avancée de ce projet.

(Diapo 7 : programme Nexity)

Mais il n'y a pas que l'écoquartier. Un peu partout sur la commune, comme sur la plupart des communes de l'Agglomération, les projets de logements fleurissent parce que nous avons des obligations légales et réglementaires de construire des logements, et notamment des logements sociaux. En 2018 nous livrerons 104 logements supplémentaires, 16 en mars dans le programme « les grands champs » et 88 en juin dans le programme « le domaine de l'Aunis ». Sans ces nouveaux logements, la population de l'Agglomération va aller en décroissant parce que tous les jeunes ménages, pour se loger, seront contraints de partir au-delà de la troisième couronne,

avec toutes les difficultés que cela engendrera nécessairement, en termes d'emploi, de transport en commun et de circulation routière. Notre politique de logements porte d'ailleurs ses fruits puisque, souvenez-vous, nous avons en 2017 ré-ouvert une classe à l'école maternelle ; et nous espérons dans un avenir prochain en ouvrir une autre au vu des nouvelles familles qui vont s'installer dans la commune au cours de l'année 2018.

Bien sûr ces nouvelles constructions entraînent des inquiétudes parce qu'elles vont nécessairement modifier le visage et l'organisation de nos communes. L'intégration de ces nouveaux quartiers dans le paysage urbain existant doit tenir compte de l'âme historique de nos centre-bourg. La commune, avec la Communauté d'Agglomération, y veillent scrupuleusement. Le plan local d'urbanisme intercommunal sera finalisé en 2018. Son objectif est justement de sécuriser les règles d'urbanisme des communes à l'échelle du territoire de l'agglomération et d'y intégrer les nouvelles normes et contraintes. La commune est partie prenante de ce PLUi en participant à tous les comités de pilotage et à tous les groupes de travail. Un travail de titan pour lequel je salue les services de la CdA et son vice-président, Antoine Grau.

(Diapo 8 : autres bâtiments/Eglise)

Il y a aussi le patrimoine bâti existant : leur entretien et leur conservation est une obligation qui incombe aux collectivités.

En 2017 nous avons poursuivi les travaux de mise en accessibilité de la mairie et des écoles ; ce vaste chantier se poursuivra cette année.

Nous avons également terminé et inauguré le chantier de restauration du clocher de l'église.

Des études également ont été lancées pour des programmes de travaux en 2018 et 2019 : ils concernent la restauration des toitures d'origine de l'espace Michel Crépeau ainsi que le très attendu projet de mise en conformité et d'agrandissement de la bibliothèque.

La commune ne compte pas moins de 15 établissements recevant du public ; c'est un chiffre important pour une commune de notre taille. L'espace dans lequel vous vous trouvez en est le plus bel exemple. Ces bâtiments, il faut les entretenir, les moderniser et c'est une lourde charge.

Construire des logements, entretenir l'existant passe nécessairement par l'épineuse question de l'entretien des voiries. Nieul-sur-Mer c'est une commune de 80 km de voirie. En 2017 le budget d'investissement représentait près de 700 000 euros soit la moitié des travaux d'investissement dans les bâtiments et sur les différents réseaux. C'est une somme importante qui peut sembler dérisoire au regard des travaux de reprise de voirie à réaliser sur l'ensemble du territoire de la commune.

Malheureusement nous ne pouvons pas tout faire et il nous incombe de prioriser. En 2018 nous souhaitons y consacrer les mêmes enveloppes budgétaires. Plusieurs programmes de voirie vont être lancés ou achevés comme la deuxième tranche de la rue du port, les travaux d'enfouissement des réseaux rue des Moureilles ou bien les études par la CdA pour la liaison cyclable entre la commune et le parking des Greffières, une priorité très attendue.

(Diapo 9 : PAPI marais)

Plus délicat encore est la question des protections de Lauzières dans le cadre du programme d'action et de prévention des inondations (le PAPI). Dans le numéro de décembre 2016 du magazine, nous vous avons présenté le scénario retenu comme le plus évident à mettre en œuvre de par son impact tant environnemental que paysager pour la protection de Nieul, un scénario qui consiste à barrer le marais en aval de Lauzières avec une porte anti-submersion sur le chenal. Si le principe de ce scénario a été entendu, sa mise en œuvre technique et financière, au vu des dernières études, révèle de telles difficultés qu'il est à ce jour remis en cause. Sur la pression des élus de Nieul et de la CdA, une nouvelle phase d'étude va être lancée en 2018. Je sais qu'au regard des autres PAPI de la région dont certains sont déjà réalisés, beaucoup s'interrogent sur les raisons de ces études à répétition. Nous en sommes les premiers désolés mais il nous importe autant de protéger les populations que de sauvegarder le fonctionnement et l'équilibre de ce marais si fragile de Lauzières auquel nous sommes tous attachés et qui fait l'une des fiertés de la commune. Avant l'été 2018, nous devrions pouvoir vous informer des résultats de cette nouvelle étude.

Mais revenons à l'Humain.

Parce qu'une commune ce n'est, heureusement, pas que des questions techniques, juridiques et financières. C'est aussi, pour ne pas dire avant tout, une question d'habitants (dont le nombre est arrêté à 5 924 suite au recensement de l'an dernier) et une question d'humains.

(Diapo 9 : fête du port)

Et une question de fêtes !

En 2017 nous avons cumulé comme tous les ans un grand nombre de manifestations municipales, associatives ou mixtes. Nous avons surtout pu bénéficier d'une exceptionnelle édition de la fête du port avec une fréquentation sur la journée estimée unanimement à 10 000 visiteurs selon les organisateurs et selon la police. La fête des arts n'a pas failli à sa réputation non plus. Avec le concours de l'association Arts et Lumières, cette manifestation a grandi au point de devenir une référence à l'échelle de la CdA qui la compte parmi ses manifestations à caractère communautaire. Pour 2018, sachez que 47 manifestations municipales et associatives sont d'ores et déjà programmées. Parmi ces manifestations, je souligne une spécificité nieulaise avec les séances de « cinéma en hiver », une action culturelle originale qui permet de faire venir le cinéma jusqu'à Nieul.

Je le dis chaque année et je le redis encore aujourd'hui : une commune n'est rien sans ses associations. Et je remercie ce soir toutes celles présentes et toutes celles qui n'ont pas pu venir pour leur investissement à nos côtés, un travail bénévole de tous les instants qu'il s'agisse de sport, de culture, de loisirs ou d'humanitaire. Les temps ne sont pas simples non plus pour les associations et pourtant, leur engagement ne faiblit pas.

(Diapo 11 : affaires sociales)

L'humain passe aussi par les affaires sociales. Vous le savez la commune apporte une importance toute particulière au maintien à domicile et à l'aide à l'autonomie. En 2017 nous avons renouvelé les ateliers de conduite pour les seniors qui ont connu un deuxième succès. Nous avons aussi mis en place le premier forum des seniors en octobre, basé sur le thème du « bien vivre à domicile ».

Et dans un tout autre registre nous avons travaillé avec les acteurs du tissu

économique, commerçants et artisans, et avec le soutien de la chambre de commerce et d'industrie, sur les questions d'emploi afin de faciliter le rapprochement entre les demandeurs d'emploi et les offres existant sur la commune. Un travail porteur de sens qui a révélé le besoin de lien entre les différents partenaires et qui a montré qu'à l'ère des réseaux sociaux et de l'internet, les populations n'ont jamais eu autant besoin de contact et d'échanges humains. En 2018, nous continuerons ces actions.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue au 32^{ème} commerçant qui vient de s'installer au centre commercial des chênes verts et qui, ainsi, rejoint et enrichi le tissu économique de la commune. Nous nous félicitons d'ailleurs de la vitalité de ce tissu : chaque année de nouvelles enseignes ouvrent, de nouveaux artisans s'installent offrant toujours plus de services mais aussi d'emploi. Là aussi, c'est le résultat d'un travail concerté entre la commune et la Communauté d'Agglomération.

(Diapo 12 : nouveau site internet)

Et pourtant communiquer est essentiel. La preuve : le nombre important de Nieulais et de Nieulaises qui nous ont sollicités concernant le site internet de la commune. Créé en 2007 notre site avait été rajeuni en 2011 mais il devenait urgent de la remplacer purement et simplement par une version plus moderne et plus fonctionnelle. C'est chose faite depuis décembre où la commune s'est dotée d'un outil d'information et de communication répondant aux critères actuels de la webcommunication. Ce nouvel outil s'associe à une page Facebook qui permet aux habitants de suivre les activités et manifestations organisées par la commune et de ne rater aucun évènement culturel et festif. Les réseaux sociaux à taille humaine en quelque sorte.

(Diapo 13 : carte de vœux)

Mesdames et Messieurs, chaque année je me promets d'être moins loquace et chaque année je me rends compte à quel point l'exercice est difficile pour synthétiser en quelques instants toute l'actualité de la commune.

Je mentirai en vous disant que les choses sont simples. Elles sont même de plus en plus difficiles techniquement, juridiquement et financièrement. Le poids des baisses successives des dotations de l'Etat se fait sentir au quotidien. Nous avons réussi à maintenir entre 2011 et 2016 le même niveau de dépenses concernant nos charges de fonctionnement. Cela s'est fait au prix d'efforts important. Et pourtant les dépenses engendrées par les normes et mesures gouvernementales toujours plus nombreuses

nous imposent chaque année de nouvelles dépenses auxquelles nous ne pouvons déroger. Aujourd'hui un véritable contrôle des dépenses de fonctionnement va être imposé aux collectivités. A partir de 2018 nous allons devoir cantonner l'augmentation de nos dépenses de gestion à 1,2% par an, toutes charges confondues. C'est tout simplement intenable parce que c'est tout simplement déconnecté de la réalité.

Et pourtant tous les conseillers municipaux qui m'entourent continuent à œuvrer avec passion pour la commune et ses habitants, avec le même souci du service public, la même envie de porter la commune vers l'avenir et avec la même énergie d'y arriver. Pour cela le conseil municipal n'est évidemment pas seul. Il s'appuie sur les associations nieulaises et les bénévoles mais aussi les cadres et les agents communaux. Merci à toutes et à tous pour votre engagement sans faille à nos côtés et pour vos actions ; merci aux conseillers municipaux pour leur présence assidue aux travaux de la commune ; aux adjoints délégués pour leur investissement et leur soutien dans tous nos projets et merci à notre directrice générale des services, Madame Henry, qui coordonne avec brio tous les services et qui supporte le maire sans mot dire.

Je le dis régulièrement et je le redis : une commune n'est rien sans les hommes et les femmes qui la composent ; chacun et chacune, quelle que soit sa place, joue un rôle essentiel dans le fonctionnement et la vie de la collectivité.

Quant à moi, cela fait dix années que je suis à la tête de Nieul et si ma passion est intacte, c'est à vous tous que je le dois.

Avant de clôturer ce premier discours de l'année, je souhaite devant vous rendre un hommage à Marcel Lamirault qui est décédé durant le week-end. Marcel a appartenu à cette catégorie d'habitants qui s'investit au maximum pour sa commune : ancien conseiller municipal, président de l'association intercommunale d'entraide, membre actif du tissu associatif, il s'est longuement engagé pour notre commune et je tenais devant vous à l'en remercier sincèrement.

Mesdames et Messieurs,

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une très belle année à partager en famille et entre amis et cela sans modération.

Permettez-moi pour reprendre les mots de Mme de Sévigné de vous souhaiter « que cette année vous soit heureuse ; que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de fortune ».

Merci et bonne soirée

Fin discours

suivi : discours des officiels – 1 médailles de la ville - pot de l'amitié